



**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, MOUSSA  
FAKI MAHAMAT,  
À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU  
SUR LE SAHEL**

**BRUXELLES, LE 23 FÉVRIER 2018**

**Excellences,  
Mesdames Messieurs,**

La situation au Sahel se présente aujourd'hui comme l'un des défis majeurs auxquels l'Afrique est confrontée. Sa complexité est connue de tous.

S'il est heureux de relever que ce constat fait désormais l'objet d'un large consensus, les défis dont il s'agit sont loin d'avoir suscité des réponses adéquates.

L'on compte de multiples stratégies, promues par des acteurs internationaux, pour s'attaquer aux différentes facettes des problèmes que connaît le Sahel.

On doit assurément se féliciter de cet intérêt et de la mobilisation qu'elle suscite. Notre rencontre aujourd'hui en est une éloquente manifestation.

Il me plaît, à cet égard, de féliciter chaleureusement l'Union européenne, ce partenaire majeur de l'Union africaine. Je

voudrais aussi remercier la France pour son engagement à nos cotés, ainsi que tous les autres partenaires, bilatéraux et multilatéraux, qui ont témoigné une solidarité agissante envers le Sahel.

Cependant, on ne peut passer sous silence les limites constatées en termes d'efficacité et de cohérence des actions en cours ou envisagées en faveur du Sahel.

Rien n'illustre mieux cet état de fait que l'action entreprise dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

A l'Union africaine, nous estimons que la mobilisation internationale contre ce fléau est bien en deça de ce qu'exige la situation, de ce que la communauté internationale fait dans d'autres théâtres, face à des menaces d'une même gravité.

Ces insuffisances sont lourdes de conséquences, non seulement pour les pays du Sahel, mais aussi pour nombre d'autres régions, tant il est vrai que le terrorisme ne connaît pas de frontières.

Je le dis sans détour : tout ou presque a été dit sur le Sahel; maintenant il faut agir.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Trois urgences nous paraissent s'imposer :

- inscrire les politiques et décisions portant sur le Sahel dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme. L'objectif de paix et de sécurité dans cette région ne peut être dissocié de l'action universelle contre un fléau par nature planétaire;
- alimenter suffisamment le Fonds fiduciaire créé par les pays du G5 Sahel, en attendant que le Conseil de sécurité des

Nations unies assume pleinement la responsabilité qui est la sienne en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, par l'autorisation d'un module de soutien logistique financé par les contributions mises à recouvrement. Une autre démarche, qui a fait ses preuves ailleurs, consisterait à faire de la Force conjointe du G5 Sahel une structure intégrée au sein de la MINUSMA, avec un mandat adapté aux défis à relever; et

- renforcer l'action visant au développement socio-économique du Sahel, pour assécher le 'marais' dont s'abreuve l'hydre terroriste.

Il est évidemment entendu qu'aucune action internationale, aussi forte soit-elle, ne peut se substituer aux efforts des pays de la région.

En articulant, à travers le G5, une vision globale pour répondre aux défis multidimensionnels auxquels les pays membres de ce regroupement sont confrontés, nous aurons fait œuvre utile dans la lutte contre le terrorisme. La volonté politique et le ferme engagement des dirigeants de cette région constituent le rempart indéniable de cette lutte.

Il importe, toutefois, de faire davantage, pour imprimer un rythme plus élevé aux efforts d'amélioration de la gouvernance et de promotion d'un développement plus inclusif.

## **Excellences, Mesdames Messieurs,**

Dans cette entreprise de mobilisation accrue, l'Union africaine sera au rendez-vous. Notre action s'articulera autour des axes ci-après :

- travailler à plus de cohérence dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-

sahélienne, afin d'en faire un cadre fédérateur de toutes les initiatives en cours;

- renforcer l'appropriation par les pays du G5 Sahel, à travers le Secrétariat permanent de cette organisation, de l'ensemble des politiques, stratégies et financements, ainsi que de la gestion des ressources disponibles et ou mobilisées en faveur du fonds fiduciaire. Il en va de l'efficacité et de l'unité d'action recherchée;
- plaider pour une action plus soutenue en direction des autres Etats membres de notre Union, pour davantage de contributions et de solidarité envers le Sahel.

Je vous remercie.